

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 7

Le 18 septembre 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Jean ARPIN à La Rosière, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Laurence REGNIER, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE,

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Guillaume DESRUES donne pouvoir à Laurence REGNIER

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

EXCUSÉS

Bourg-Saint-Maurice : Morgan LE LANN, Laurent CHELLE

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Gérard MATTIS

Villaroger : Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2024-104

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET TRANSPORTS

Il est exposé au conseil communautaire que suite aux échanges avec le trésor public, il apparaît nécessaire de constituer des provisions pour créances douteuses au compte 6817 du budget principal pour un montant de 21€.

Il convient de voter une décision modificative en dépenses afin de prendre en compte ces modifications.

PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6268 : Autres	21,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	21,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6817 : Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	0,00 €	21,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	21,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	21,00 €	21,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 11 septembre 2024 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **MODIFIE** les crédits votés pour le budget transports comme ci-dessus.

Yannick AMET

Président


